



Commune de Kilstett  
Département du Bas-Rhin  
République française

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 JUILLET 2018

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi 12 juillet à 20h, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

### 1. Attribution des lots Menuiserie Alu et Chauffage-Ventilation pour le marché d'extension de la Salle de la Musique et de la Culture

Le Conseil Municipal à l'unanimité, Approuve l'attribution des marchés à intervenir des 2 lots Menuiserie Alu et Chauffage Ventilation

LOTS	NOM	MONTANT HT	MONTANT TTC
Chauffage-Ventilation	STROHM à Betschdorf	54 850.00 €	65 820.00 €
Menuiserie Alu	FENETRE LAURENT à Seltz	21 294.55 €	25 553.46 €

### 2. Attribution des lots pour le marché d'extension du centre périscolaire Lots 1 à 11

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve l'attribution des marchés à intervenir des différents lots

LOTS	Attribution aux entreprises	Montant en € HT
Lot 01 – TERASSEMENTS – GROS OEUVRE	Wimmer à Kuttolsheim	111 821.89
Lot 02 - CHARPENTE BOIS - MOB	Kleinclaus à Dauendorf	46 490.00
Lot 03 – ECHAFAUDAGE	Fregonese à Mundolsheim	2 327.55
Lot 04 – ETANCHEITE MEMBRANE	Adam toiture à Fegersheim	25 326.75
Lot 05 – MENUISERIE EXTERIEURE - STORES	Fenêtre Laurent à Seltz	54 567.27
Lot 06 – ASSAINISSEMENT SANITAIRE	Schuch à Souffelweyersheim	43 000.00
Lot 07 – CHAUFFAGE VENTILATION	Thermo Concepts à Seltz	76 855.17
Lot 7 option :PSE1: Module optimiseur de combustion	Thermo Concepts à Seltz	4 300.00
Lot 08 – ELECTRICITE – ECLAIRAGE	Euro Technic à Eckbolsheim	18 814.49
Lot 09 – DOUBLAGE– FAUX-PLAFONDS	Ruiu à Illkirch	31 044.80
Lot 10 – MENUISERIE INTERIEURE	Rohmer à Durrenbach	34 839.00
Lot 11 – CHAPE – CARRELAGE – SOL COLLE LINOLEUM	CDRE à Illkirch	16 820.03

### 3. Attribution du lot 12 pour le marché d'extension du centre périscolaire

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 voix contre, Approuve l'attribution du marché à intervenir du

**Lot 12 – ISOLATION EXTÉRIEURE - PEINTURES à Decopeint à Kilstett pour 24 513.92 € HT**

#### **4. Attribution des lots pour le marché de création de vestiaires et de toilettes publiques**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve l'attribution des marchés à intervenir des différents lots

<b>Lots</b>	<b>Attribution aux entreprises</b>	<b>Montant HT</b>
Lot 1- Charpente Bois	GASSER à Reichshoffen	1 309,07
Lot 2 – Sanitaire / Ventilation	STOLTZ à Lampertsloch	13 060,00
Lot 3 – Electricité	STOLTZ à Lampertsloch	6 117,00
Lot 3 - option sèche mains	STOLTZ à Lampertsloch	2 580,00
Lot 4 – Plâtrerie / Faux-Plafonds	GEISTEL à Duttlenheim	7 870,56
Lot 5 - Carrelage	DIPOL à Geispolsheim	6 770,75
Lot 6 – Menuiserie intérieure	ROHMER à Durrenbach	7 663,00
Lot 6.-. option casiers	ROHMER à Durrenbach	1010,00
Lot 8 – Aménagements extérieurs	GLOCK à Hinterfeld	3 035,00
<b>TOTAL</b>		<b>51 531.73 €</b>

#### **5. Attribution du lot Peinture intérieure pour le marché de création de vestiaires et de toilettes publiques**

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 voix contre, Approuve l'attribution de marché à intervenir du lot Peinture Intérieure à la société DECOPEINT à Kilstett pour 2 116.35 € HT

#### **6. Projet d'enfouissement de la ligne téléphonique aérienne de la rue Courbée**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité ACCEPTE l'offre d'Orange pour les frais d'études de 2 200.00 € HT pour l'enterrement de la ligne téléphonique de la rue Courbée.

#### **7. Groupement d'offres avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin pour la désignation du délégué à la protection des données.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE M le Maire

- à désigner le DPD mis à disposition par le CDG par la voie d'une lettre de mission ;
- à signer la convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition du DPD du Centre de Gestion du Bas-Rhin et la réalisation de la démarche de mise en conformité avec le RGPD et ses avenants subséquents.

#### **8. Droit de préemption urbain**

M le Maire informe le Conseil municipal que le Président de la communauté de communes du Pays Rhénan n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant 4 cessions immobilières

#### **Divers**

#### **Association Sportive de Kilstett : subvention pour l'achat de matériel**

Le Conseil Municipal , par 12 voix et 2 abstentions, DECIDE de participer à hauteur de 40 % du coût d'acquisition du matériel estimé à environ 1 501.03 € TTC.

Un conseiller municipal a fait une intervention sur les actions positives de la communauté de communes du pays rhénan.

**Le Maire**

**Gabriel MULLER**